AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

AMF

222C1079
FR0000054678-FS0317

12 mai 2022

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

EURO RESSOURCES SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 mai 2022, la société par actions simplifiée Iamgold France[1] (1830 Route de Montjoly, 97354 Remire-Montjoly, Guyane Française) a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 mai 2022, le seuil de 90% du capital de la société EURO RESSOURCES SA et détenir 56 242 153 actions EURO RESSOURCES SA représentant 112 300 344 droits de vote, soit 90,00%[2] du capital et 94,40% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions EURO RESSOURCES SA sur le marché.

[1] Contrôlée par la société de droit canadien Iamgold Corporation.
[2] 90,0000002%.
[3] Sur la base d'un capital composé de 62 491 281 actions représentant 118 967 357 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.